

Pour faire suite à l'addendum publié le 29 août 2014, veuillez trouver ci-dessous une Attestation de soumission révisée.

AMENDÉ le 4 septembre 2014

ANNEXE B Attestation de soumission

Obligatoire

Par les présentes, _____ :

Raison sociale de l'entreprise

Inscription des fournisseurs (DIF)

- 1) convient de fournir à la SCHL les services décrits dans la présente offre, au fur et à mesure des besoins et conformément à la demande d'accords d'approvisionnement (DAA);
- 2) accepte les modalités de la présente offre pour toute la durée de l'accord d'approvisionnement (AA) conformément à la présente DAA;
- 3) atteste que l'entreprise, au moment de la présentation de son offre, respecte toutes les lois fiscales administrées par tous les ministères des finances provinciaux, territoriaux et fédéral et, plus particulièrement, qu'elle a produit toutes les déclarations requises en vertu de toutes les lois fiscales provinciales et fédérales et acquitté toutes les taxes exigibles en vertu de ces lois ou pris et maintenu des mesures satisfaisantes en vue de les régler;
- 4) garantit qu'en soumettant son offre ou en fournissant les services découlant d'un AA, elle n'est engagée dans aucun conflit d'intérêts réel ou apparent, ou divulgue le conflit d'intérêts suivant : _____;
- 5) déclare et garantit qu'en soumettant la présente offre, elle n'a bénéficié d'aucun avantage injuste, qu'il soit réel ou apparent, en obtenant des renseignements relatifs à la DAA qui n'ont pas été mis à la disposition des autres offrants;
- 6) atteste que la présente offre a été préparée de façon indépendante et sans collusion;
- 7) atteste qu'aucune gratification ni aucun cadeau en nature visant à obtenir un AA n'a été offert à l'un ou l'autre des employés ou membres du Conseil d'administration de la SCHL ou à toute personne nommée par le gouverneur en conseil;
- 8) autorise la SCHL à mener toute enquête qu'elle juge appropriée pour vérifier le contenu de l'offre;
- 9) convient de se conformer à toutes les dispositions OBLIGATOIRES formant la section 6 de la DAA, telles que stipulées, pour tout contrat octroyé à l'issue de la présente DAA;
- 10) accepte, advenant l'acceptation de la présente offre, d'entamer les négociations visant l'établissement d'un AA conformément à la DAA et, après la conclusion de quelque contrat subséquent que ce soit avec la SCHL, s'engage à fournir la gamme complète des services prévus dans le contrat;
- 11) accepte, si la SCHL le demande, de se soumettre et de soumettre toute personne relevant de sa responsabilité et devant fournir les services décrits dans la présente DAA à une vérification de la fiabilité;
- 12) autorise la SCHL à mener au besoin une vérification de sa solvabilité ou une évaluation financière.

Signé ce _____ ° jour du mois de _____ 2014 à _____, Canada.

Les sociétés ne sont pas tenues d'apposer leur sceau social.

Société/particulier

Signature du signataire autorisé

Nom et titre du signataire autorisé

Déclaration : J'ai le pouvoir d'engager l'entreprise.